

Inscription fac

Par **Clara P**, le 21/01/2017 à 00:30

Bonsoir tout le monde. Voila aujourd'hui j'ai eu une réunion pour les inscriptions post bac. Et on m'a dit que depuis peu certaines facs de droits etaient devenues selectives. Je voulais savoir si c'est le cas pour celle de Nancy ?

Par **LouisDD**, le 21/01/2017 à 08:51

Salut

Il faut savoir qu'une fac est dite de droit. C'est à dire que quiconque à son bac peut y accéder en s'acquittant des frais d'inscription. Les places ne sont normalement pas limitées.

Il n'y a normalement pas de sélection.

Mais je pense que les facs prennent d'abord les postulant de leur ressort puis ceux des autres régions. Mais cela reste à voir !

Il y aura de nombreux nancéens sur ce forum pour vous répondre plus spécifiquement !

Bonne journée

Par **Isidore Beautrelet**, le 21/01/2017 à 12:16

Bonjour

[citation] Et on m'a dit que depuis peu certaines facs de droits etaient devenues selectives. [/citation]

Qui vous a racontez cela ?!

Comme l'a dit LouisDD, il suffit d'avoir votre bac pour pouvoir vous inscrire en fac de droit. Le seul obstacle est éventuellement la capacité d'accueil de la faculté. Mais il n'y a pas de sélection à l'entrée. C'est encore "une rumeur de lycée".

Par **RachelC**, le 21/01/2017 à 12:35

Bonjour,

Je confirme les dires de Isidore et Louis. Aucune sélection en fac de droit. Certaines facs sont contingentées en fonction de leur capacité d'accueil.

Par **Clara P**, le **21/01/2017** à **15:11**

D'accord merci beaucoup. C'est ma conseillère d'orientation qui m'a dit ça. Donc je voulais vérifier avec vous.

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/01/2017** à **15:27**

Bonjour

[citation] C'est ma conseillère d'orientation qui m'a dit ça [/citation]

C'est une honte !!! Comment a t-elle pu vous dire ça ?! Je vais peut-être un peu loin, mais je trouve qu'on peut limite parler de faute professionnelle.

Bref, je vous rassure à nouveau, il n'y a pas de sélection pour entrée en fac de droit. Si on conseil aux lycéens de faire plusieurs choix, c'est surtout en raison des capacités d'accueils.

Par **Clara P**, le **22/01/2017** à **11:54**

D'accord j'ai bien saisie. Je vous remercie encore une fois

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **22/01/2017** à **12:09**

Hello,

Alors oui il y a une sélection, mais ce n'est pas la sélection à laquelle vous pensez.

Les filières dites bouchées comme la PACES ou le droit dispose d'un certain nombre de places et pas plus.

Chaque année dans de nombreuses facs il y a plus de demandes que de place, un tri va alors être effectué dans un premier temps sera prioritaires les néo bachelier de l'académie.

En gros, vous avez votre bac dans la ville X,, cette ville dépend de l'académie A, vous aurez donc une priorité pour la faculté de l'académie A, vous postulez dans une fac qui vous plaît dans l'académie B, si la fac manque de place vous ne serez pas prioritaire.

Si malgré cela il manque de la place, ils vont chercher à trouver les dossiers qui leur semblent les plus prometteurs, pas forcément en termes de résultat, vous devez renseigner une petite lettre de motivation dans Post-Bac, cela peut aussi jouer.

Sortis de l'IDF/Aquitaine et PACA, la plupart des facs de droit ne sont pas pleines à craquer.

(Si vous désespérez d'avoir eu Panthéon, Sorbonne, la p'tite fac de Besançon a récemment été classée 3ème meilleure fac de droit en France, classement basé sur le taux d'insertion post diplôme et sur les revenus des jeunes juristes etc...

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/01/2017** à **13:11**

Bonjour

[citation] En gros, vous avez votre bac dans la ville X,, cette ville dépend de l'académie A, vous aurez donc une priorité pour la faculté de l'académie A, vous postulez dans une fac qui vous plaît dans l'académie B, si la fac manque de place vous ne serez pas prioritaire.[/citation]

C'est exactement ça !